

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

Référence : circulaire DGRH C du 14 septembre 2020, parue au BOEN n°35 du 17 septembre 2020

Principe général : « (...) (les) personnels sont appelés (...) à travailler sur leur lieu de travail habituel, afin d'assurer la continuité du service public de l'éducation nationale. »

Nom – Prénom

Ecole/Etablissement d'affectation

Niveau de classe

Nature du poste Adjoint Titulaire remplaçant Direction d'école

Précisez jour(s) de décharge :

Je demande à être placé(e) en ASA (autorisation spéciale d'absence) au motif suivant :

je suis personnel vulnérable selon le décret du 29 août 2020 (fournir un certificat médical attestant le caractère de la vulnérabilité et d'isolement)

je suis personnel en situation de cas suspects, contacts ou groupés et suis placé(e) en isolement sur demande de la CPAM ou de l'ARS (fournir un certificat d'isolement établi par l'autorité sanitaire ou un médecin) dans l'attente des résultats d'analyse

l'état de santé de mon enfant ne lui permet pas d'être accueilli dans son établissement, ou son établissement ne peut l'accueillir suite à une fermeture de classe ou d'établissement. Dans ce cas, j'atteste sur l'honneur ne pas avoir d'autres solutions d'accueil (fournir une attestation de l'établissement d'accueil de l'enfant ou un certificat médical)

Fait à le

Signature de l'intéressé(e)

Décision de l'Inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale

Accord

Refus

Signature :